

**VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
Séance régulière, le jeudi 8 juin 2006, 8 h 30
5160, boul. Décarie, bureau 600, salle Côte-des-Neiges

Extrait du procès-verbal

Délibérations du comité :

Attendu que la Direction est favorable à l'émission à la proposition de Plan directeur :

Le comité recommande au conseil d'arrondissement

De soumettre, pour adoption par le conseil municipal, un projet de règlement visant à modifier le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de manière à adopter de nouveaux paramètres de hauteur et à préciser les exigences de taux d'implantation, d'alignement de construction, d'aménagement paysager ainsi que d'autres normes réglementaires pour des projets d'agrandissement, en vertu de l'article 89,1° de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chap. C-11.4) – Plan directeur du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine - 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ